



Saison 2014/2015

Fiche programme de la sortie ski de montagne n° **S081**

Grand Roc Noir - Pointe du Châtelard

Du 27 au 30 mars 2015 inclus, soit 4 jours

Accord préalable pour l'inscription : **Oui** - Téléphoner à Erick HERBIN.
Nombre maximal de participants (si contrainte particulière) : 4

1. Noms et coordonnées du ou des organisateurs

Erick HERBIN (06 10 68 80 54)

Christian MACOCCO (06 87 82 07 83)

Mail : voir la rubrique Kifaikoi du site du club <http://www.clubalpin-idf.com>

2. Programme prévisionnel

		montée	descente
27 mars :	Voyage Aller		
28 mars :	Lanslevillard- Le Mas/ Refuge du Vallonbrun	600 m	0 m
29 mars :	Grand Roc Noir / Refuge Femma	1312 m	1222 m
30 mars :	Pointe SO du Châtelard / col du Vallonbrun / Lanslevillard	1120 m	1700 m

Nota: Ces renseignements sont donnés à titre indicatif ; l'organisateur est susceptible de modifier le programme, voire d'interrompre la sortie selon les conditions nivo-météorologiques rencontrées sur le terrain.

Cartes IGN 1/25 000 n°3633 ET - «Tignes. Val d'Isère- Haute Maurienne »
Topos « Ski de randonnée Savoie » .F. Labande courses n° 134 et 135 pages 294 à 296

3. Caractéristiques de la course programmée

Niveau (cf .explications dans NEIGES)

Cotation	Difficulté alpine	AD
	Conduite de course	
Type de course		Courses en Traversées
Dénivelé journalier maximal prévu		1400 m max
Rythme d'ascension exigé		environ 350 m/h

3.1 Particularités (cf. détails supplémentaires §7)

3.2 Conditions d'hébergement

Hôtel / Refuges

3.3 Participation aux frais de déplacement

Répartition (location, essence, péages...)
soit environ 150 €/pers

Frais prévisionnels supplémentaires sur place

Environ 200 € /pers

3.4 Arrhes

Au cas où des arrhes auraient dû être versées par le CAF pour cette course, leur montant individuel serait réclamé aux participants en cas de détournement, ou retenu en cas d'annulation.

Arrhes versées : Non

4. Voyage :

S081 (suite)

Départ de Paris, le 27 mars 2015.
Retour à Paris le 30 mars 2015 soir.

5. Equipement individuel

5.1 *Matériel indispensable pour toutes les sorties : voir NEIGES*

Nota : **L' ARVA, la pelle et la sonde sont absolument obligatoires.**

L'organisateur ne pourra pas autoriser un participant à suivre une collective, si celui-ci ne dispose pas d'un ARVA en bon état de fonctionnement (il est conseillé d'emporter des piles de rechange)

5.2 Matériel individuel obligatoire spécifique à la sortie: Pelle, sonde, crampons, Piolet, lampe frontale.

5.3 *Nourriture à emporter* : vivres de course pour 3 jours (samedi, dimanche, lundi).

5.4 *Documents administratifs nécessaires*: Carte CAF, CI/passeport

6. Réunion préparatoire

Contactez les organisateurs **par téléphone** 2-3 jours avant le départ.

Nota : Aucun inscrit dérogeant à cette règle ne sera autorisé à participer à la collective.

7. Détails supplémentaires / Description de la course